

N/REF : 7/10/2025 13H03 C:025263 I:36642
V/REF : EMAIL
V/Email reçu le Mardi 07/10/2025 a 13H03

AGENCE IMMOBILIERE VICTOR HUGO

**6 COURS BERRIAT
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 2 RUE VALBONNAIS
2 RUE VALBONNAIS
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 08 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 VALBONNAIS GRENOBLE

MOTIF : INTERVENIR POUR COLONNE EP BOUCHEE AU NIVEAU DU 2EME ETAGE
L EAU COMMENCE A REMONTER AU NIVEAU DU 3EME ETAGE

Donneur d'ordre : M. N TENEZE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 07/10/2025 A 13H00
INTERVENTION DEPUIS LA MONTEE N° 2
MISE HAUTE PRESSION DANS COLONNE EAUX PLUVIALES JUSQU'AU 3EME
TRAVAUX SELON PHOTO FOURNIE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 07/10/25 a 16H18 M. N TENEZE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,50	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	270,66

TOTAL H.T.	270,66
T.V.A. a 10,00%	27,06
TOTAL T.T.C.En EURO	297,72

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN